



Assemblée générale

Distr. limitée
30 décembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Cinquième Commission
Point 141 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2021

Projets de décision déposés par le Président de la Commission à la suite de consultations

Incidences sur le budget-programme de l'exercice 2021

A. Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus

Incidences sur le budget-programme du projet de décision [A/C.1/75/L.67](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires², la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/C.1/75/L.67](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 286 900 dollars des États-Unis au titre du projet de budget-programme pour 2021, à raison de 85 000 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), de 198 400 dollars au chapitre 4 (Désarmement) et de 3 500 dollars au chapitre 29E [Administration (Genève)], à imputer sur le fonds de réserve.

B. Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.1/75/L.44](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général³ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁴, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution

¹ [A/C.5/75/10](#).

² [A/75/7/Add.29](#).

³ [A/C.5/75/12](#).

⁴ [A/75/7/Add.28](#).



[A/C.1/75/L.44](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 203 100 dollars des États-Unis au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de budget-programme pour 2021, à imputer sur le fonds de réserve.

C. Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.1/75/L.8/Rev.1](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général⁵ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁶, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/C.1/75/L.8/Rev.1](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 269 900 dollars des États-Unis au titre du projet de budget-programme pour 2021, à raison de 241 800 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), de 25 100 dollars au chapitre 4 (Désarmement) et de 3 000 dollars au chapitre 28 (Communication globale), à imputer sur le fonds de réserve.

D. Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale créé par la résolution [73/27](#) de l'Assemblée générale en date du 5 décembre 2018

Incidences sur le budget-programme du projet de décision [A/C.1/75/L.47](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général⁷ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁸, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de décision [A/C.1/75/L.47](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 187 500 dollars des États-Unis au titre du projet de budget-programme pour 2021, à raison de 168 700 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et de 18 800 dollars au chapitre 4 (Désarmement), à imputer sur le fonds de réserve.

⁵ [A/C.5/75/13](#).

⁶ [A/75/7/Add.27](#).

⁷ [A/C.5/75/14](#).

⁸ [A/75/7/Add.26](#).

E. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, créé par la résolution 73/266 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2018

Incidences sur le budget-programme du projet de décision [A/C.1/75/L.60](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général⁹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁰, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de décision [A/C.1/75/L.60](#) il faudra prévoir un montant supplémentaire de 366 600 dollars des États-Unis au titre du projet de budget-programme pour 2021, à raison de 176 600 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et de 190 000 dollars au chapitre 4 (Désarmement), à imputer sur le fonds de réserve.

F. Situation relative aux droits humains des musulmans rohingya et des autres minorités au Myanmar

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.3/75/L.34](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹², la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/C.3/75/L.34](#), des ressources supplémentaires d'un montant de 1 152 600 dollars des États-Unis (déduction faite des contributions du personnel) seront nécessaires en 2021 pour la poursuite des activités du Bureau de l'Envoyée spéciale pour le Myanmar ; l'approbation de ces dépenses est demandée dans le cadre du projet de budget-programme pour 2021 et plus particulièrement des crédits demandés au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques).

G. Appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.3/75/L.50/Rev.1](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹³ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/C.3/75/L.50/Rev.1](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 262 300 dollars des États-Unis au titre du projet de budget-programme pour 2021, à raison de 23 300

⁹ [A/C.5/75/15](#).

¹⁰ [A/75/7/Add.25](#).

¹¹ [A/C.5/75/17](#).

¹² [A/75/7/Add.32](#).

¹³ [A/C.5/75/18](#).

¹⁴ [A/75/7/Add.34](#).

dollars au chapitre 24 (Droits humains) et de 239 000 dollars au chapitre 28 (Communication globale), à imputer sur le fonds de réserve, ainsi qu'un montant de 600 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

H. Les océans et le droit de la mer

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/75/L.39](#)

Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹⁵ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁶, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/75/L.39](#) :

a) Il faudra approuver la création, en 2021, d'un poste temporaire (P-2), et la prorogation de deux postes temporaires existants en 2020 [1 P-3 et 1 agent(e) des services généraux (Autres classes)] au titre du chapitre 8 (Affaires juridiques) du projet de budget-programme pour 2021, avec effet au 1^{er} janvier 2021 ;

b) Il faudra prévoir un montant supplémentaire de 1 208 100 dollars au titre du projet de budget-programme pour 2021, à raison de 623 900 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et de 584 200 dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques), à imputer sur le fonds de réserve, ainsi qu'un montant de 119 900 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

¹⁵ [A/C.5/75/19](#).

¹⁶ [A/75/7/Add.35](#).